

Proposition de TM 2020 (sujet 40)

Création et réalisation d'un spectacle de A à Z

Référent Christian Baur (enseignant de musique)

Descriptif :

Ce Travail de Maturité englobe plusieurs compétences :

- Création ou appropriation artistique
- Gestion administrative
- Préparer artistiquement et administrativement la création d'un spectacle « art de la scène » - dans le meilleur des cas représenté en public -, partiel ou (complet, d'une durée variant entre 30 et 75 minutes).^{[L]_{SEP}}

Le dossier écrit du TM est soumis aux directives générales des travaux de maturité.

- Privilégier la création originale du projet.
- Priviléger une gestion financière réaliste et modeste.

L'élève sera amené à :

- S'impliquer artistiquement dans le projet.
- Déterminer et argumenter ses choix artistiques et créatifs.
- Solliciter et gérer les ressources qualifiées de son réseau de (partenaires.
- Organiser :

- Une gestion administrative sérieuse pour parvenir à une bonne réalisation du spectacle (engagements, droits, etc...)

- Un planning de répétitions.^{[L]_{SEP}}

Superviser :

- la scénographie (mise en scène, costumes, (décors, accessoires, etc...)

- l'intendance (local de répétitions, réservation de la salle de spectacle, location de costumes, etc.)

- la communication (affiches, site, presse).^{[L]_{SEP}}

- les finances (budget sans rétribution financière des participants, billetterie ou "chapeau" et bilan final dont le bénéfice est à reverser à une association à but non lucratif)

août 2019